

Réalisation d'un prélèvement de houppes cotylédonaires



Chez les petits ruminants, la saisonnalité et la conduite de la reproduction en lots importants font que les avortements sont rarement isolés. Ainsi il est souvent possible de disposer de matériel biologique de bonne qualité et en quantité suffisante pour le diagnostic différentiel. Le prélèvement de houppes cotylédonaires fait partie des prélèvements de choix à réaliser en routine.

Le matériel de prélèvement

Pour intervenir dans les meilleures conditions, il convient de préparer à l'avance l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des prélèvements. Il faudra donc disposer de :

- pinces, ciseaux et bistouri stériles ou matériel jetable, gants, pots stériles,
- étiquettes et crayon ou marqueur (non soluble dans l'eau) pour identifier les prélèvements,
- feuille de commémoratifs (à compléter une fois les prélèvements réalisés et après changement de tenue).

Procéder au prélèvement

Les annexes des femelles ayant avorté le plus récemment doivent être privilégiées.

Le prélèvement de quelques cotylédons doit être réalisé dans le vagin ou, mieux, *in utero* afin d'éviter les contaminations multiples d'origine fécale et environnementale.

Le port de gants est indispensable. En pratique, on exerce une traction sur la partie extérieure de façon à extraire plusieurs cotylédons "propres" qui seront placés dans un pot stérile et non pas dans le gant qui a servi à les prélever.

1 – "placenta" pendant et souillé (inutilisable)



2 – extraction du "placenta" pour obtenir une partie non souillée (gants obligatoires)



3 – "placenta" non souillé



4 – "placenta" non souillé placé dans un pot stérile



Lorsque seules quelques houppes cotylédonaires sont prélevées, il est important de privilégier celles qui présentent des lésions (le plus souvent, zones nécrosées) dans la mesure où les agents infectieux ne sont pas uniformément répartis dans les tissus.

Collection : L'Essentiel

Document élaboré dans le cadre du groupe de travail national sur le diagnostic différentiel des avortements chez les petits ruminants animé par R. de Cremoux (Institut de l'Élevage) et F. Corbière (ENVVT)

Rédaction : X. Nouvel (ENVVT), X. Berthelot (ENVVT), R. de Cremoux (Institut de l'Élevage)

Crédits photos : X. Nouvel et X. Berthelot (ENVVT)

Financement :

Dépôt légal : 1er trimestre 2014

Janvier 2014 : Réf 0014403015

